

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 81 (1936)
Heft: 11

Rubrik: Chronique de l'air

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CHRONIQUE DE L'AIR

Un nouvel avion pour notre armée.

Notre aviation militaire vient d'adopter, à la suite d'essais comparatifs faits avec des matériels étrangers de même catégorie, un nouveau biplace, le « C 35 », de construction suisse.

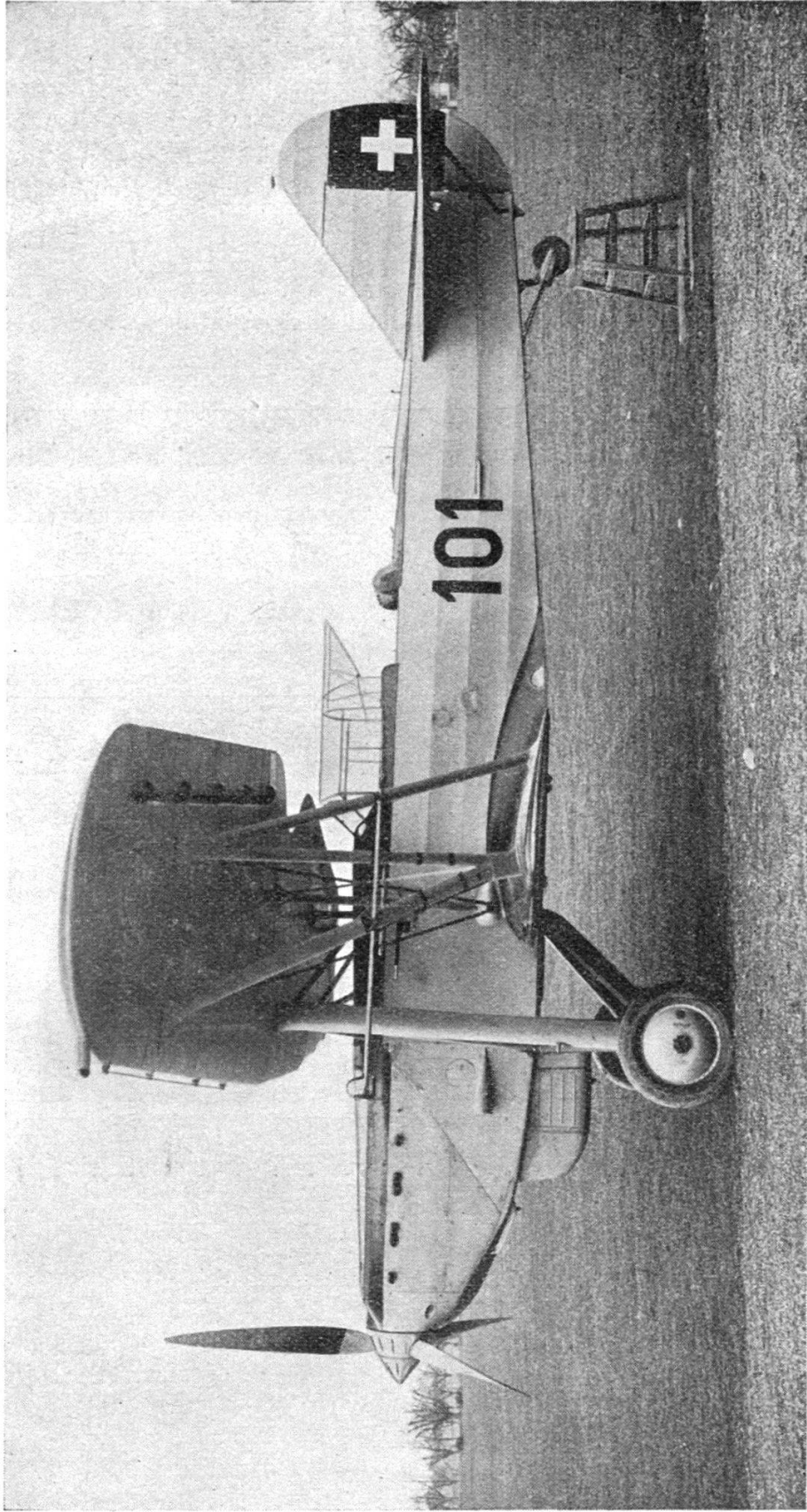
L'étude et la fabrication du prototype ont été faites par les ateliers fédéraux de construction à Thoune. L'Ecole polytechnique de Zurich a collaboré aux études en procédant dans son nouveau tunnel aérodynamique aux essais de la maquette.

Cet appareil, dont une série importante vient d'être commandée, complétera de très heureuse façon l'effectif de nos avions de campagne. Suivant l'équipement dont il sera muni, le C 35 pourra être utilisé indifféremment pour le travail d'observation du corps d'armée, de reconnaissance lointaine ou de bombardement léger. Grâce à ses qualités de maniabilité et à son moteur à compresseur qui lui donne, en altitude, des performances très supérieures à celles du Devoitine D 27, il pourra aussi être utilisé comme biplace de chasse, à la condition de ne pas être surchargé par un équipement destiné à d'autres missions.

Au point de vue de sa construction, le C 35 s'apparente étroitement au Fokker CV, biplace qui équipe nos escadrilles d'observation, et dont il possède les avantages de rusticité, de facilité d'entretien et de réparation ainsi que les remarquables qualités de vol.

L'armement du pilote comporte soit deux mitrailleuses logées dans l'aile inférieure, soit un canon de 20 mm. monté dans le V du moteur et tirant axialement, c'est-à-dire à travers le moyeu de l'hélice. L'observateur est armé d'une mitrailleuse mobile montée sur pivot. Il est, en outre, protégé par un carénage spécial de son habitacle qui lui facilite beaucoup le travail aux grandes vitesses.

Voici encore quelques données techniques qui intéresseront certainement les lecteurs de notre revue.



Le nouvel avion de campagne adopté par notre aviation militaire et construit par les Ateliers fédéraux de construction de Thoune.

Caractéristiques. — Construction : fuselage en tubes d'acier soudés, ailes en bois avec revêtement en toile et contre-plaqué. Envergure : 13 m. Longueur : 9. 25. Hauteur : 3 m. 40 ; Surface portante : 32 m². Puissance : 860 CV, moteur Hispano-Suiza type Yers 12 cylindres, à compresseur et réducteur ; hélice métallique tripale.

Performances. — Vitesse maximum : 340 km.-h., à 4000 m. Temps de montée à 5000 m. : 8 — minutes. Plafond pratique : 10 000 m.

L'équipement comprend, entre autres, l'éclairage pour le vol de nuit, des instruments de navigation et de vol sans visibilité extérieure, un poste radiotéléphonique à ondes courtes, des inhalateurs d'oxygène pour les vols à haute altitude et les deux parachutes réglementaires.

Capit. SCHLEGEL.
